

RAYMOND

ARON



CHRONIQUES
DE GUERRE

LA FRANCE LIBRE, 1940-1945

GALLIMARD
Extrait de la publication



De l'armistice à l'insurrection nationale
© Éditions Gallimard, 1945.
L'Homme contre les tyrans
© Éditions Gallimard, 1946.
L'Âge des empires et l'Avenir de la France
© Éditions Défense de la France, 1945.
© Éditions Gallimard, 1990, pour la préface et l'appareil critique.

PRÉFACE

Raymond Aron a réuni lui-même la plupart de ses articles de guerre dans trois livres : De l'armistice à l'insurrection nationale, L'Homme contre les tyrans, L'Âge des empires et l'Avenir de la France. Ces trois volumes, édités à Paris en 1945-1946, rassemblent plus de soixante études publiées dans la revue La France libre, à Londres, et sept autres publiées à Paris au cours des mois qui suivirent la Libération de la capitale et de la France.

La Société des amis de Raymond Aron, dès sa constitution, a souhaité la réédition de ces ouvrages devenus introuvables en librairie et absents de beaucoup de bibliothèques universitaires et publiques. Il lui semblait en effet important de rendre accessibles aux historiens et aux chercheurs des textes qui permettent de mieux comprendre les réactions, les comportements et les préoccupations, pendant la guerre, des Français vivant hors de France et coupés de la Résistance intérieure. Les textes recueillis dans De l'armistice à l'insurrection nationale, par exemple, portaient le titre générique de « Chroniques de France » et tendaient à donner aux lecteurs, en majorité étrangers, une image des événements en France moins sommaire que celles qu'ils trouvaient dans leur propre presse et une interprétation moins extérieure par des esprits plus aptes à pressentir, à déchiffrer les intentions, à deviner les réactions et l'évolution des consciences des Français vichystes ou résistants. Beaucoup de témoignages établissent que le but a été atteint grâce à un inflexible souci de l'objectivité. L'historien anglais Richard Cobb dira plus tard à Raymond Aron que les articles de La France libre avaient d'autant plus d'influence qu'ils refusaient les polémiques excessives et la propagande. De plus, lorsque la Résistance intérieure put organiser ses liaisons avec Londres, elle reçut La France libre et diffusa clandestinement certaines études politiques que cette revue publiait. Le Bulletin d'information des mouvements unis de résistance, par exemple, publia en 1944, dans ses numéros 65 et 67, les deux parties du texte publié dans La France libre de

mars-avril, sous le titre « Le renforcement du pouvoir » et reproduit dans L'Âge des empires et l'Avenir de la France.

Il reste que l'entreprise était difficile, et Raymond Aron était bien conscient des limites de son information. Il avait d'ailleurs, dès 1938, dans sa thèse célèbre, émis plus que des réserves sur la valeur de l'histoire immédiate. Dans la Note finale du recueil De l'armistice à l'insurrection nationale, il écrira même, en 1944 :

« Il n'y a pas d'histoire du présent. Il manque à l'observateur contemporain non pas tant, comme on le dit, le recul ou l'impartialité que la connaissance de ce qui donne aux événements leur vraie signification : les suites. »

Mais, trente-huit ans plus tard, dans ses Mémoires, après avoir avoué qu'il supprimerait volontiers de sa thèse la phrase qui « semble condamner l'histoire du présent », il écrira :

« Il existe aujourd'hui un genre que l'on peut appeler histoire immédiate ou histoire du présent à laquelle je ne refuse pas le droit à l'existence, bien qu'elle constitue, en une large mesure, la matière pour un historien de l'avenir. »

C'est précisément ce « matériau pour les historiens » que la présente réédition veut rendre plus accessible. Il ne saurait y avoir de meilleure justification de la décision de la Société des amis de Raymond Aron que l'article publié en 1946 par Lucien Febvre, après la parution des volumes De l'armistice à l'insurrection nationale et L'Homme contre les tyrans :

« Ce que Raymond Aron se proposait, c'était de faire comprendre au-dehors l'ensemble de la réalité française. Les explications étaient-elles toujours celles-là mêmes que, sur place, Français demeurés en France, nous nous fournissions à nous-mêmes des grands événements qui tantôt nous exaltaient, tantôt nous déprimaient ? Et si non, sur quels points différiions-nous ? Il y a là matière à une belle étude de psychologie historique comparée. J'espère qu'on ne laissera pas perdre l'occasion et que quelqu'un s'avisera de nous en doter. L'entreprise serait capitale pour notre connaissance des Français (car il y en avait toute une série) qui réagissaient aux mêmes événements dans des milieux très différents, avec une identité foncière de sentiments et des nuances de sensibilité parfaitement tranchées. »

Tous les textes réédités aujourd'hui doivent être lus à la lumière des commentaires que Raymond Aron leur consacre dans Le Spectateur engagé et dans les Mémoires. Il le fait avec une sérénité admirable et un scrupuleux respect de la vérité plus admirable encore, cette vérité dont il dira qu'elle est « prosaïque et insupportable » en répondant aux interrogations serrées de Jean-Louis Missika et Dominique Wolton.

Ceux-ci, en conduisant les entretiens du Spectateur engagé, ont soulevé la question que tous les lecteurs des articles de guerre se poseront sans doute : pourquoi la politique de Vichy contre les juifs est-elle absente des chroniques de La France libre ?

Après un laconique « C'est vrai », Raymond Aron répond avec autant de bienveillance pour ses jeunes amis inquisiteurs que de sincérité introspective. On ne peut que renvoyer le lecteur à ces pages que l'on qualifierait de bouleversantes, si Raymond Aron n'avait pas refusé le recours à de tels adjectifs. Deux ans plus tard, il reviendra sur ces entretiens dans ses Mémoires. Il « se défendra » d'abord sur la « froideur », le « ton » de ses chroniques : « Ce qui fit la valeur, le succès de *La France libre*, c'est précisément le fait que la revue ne relevait pas de la littérature de guerre. » Fallait-il traiter davantage de l'antisémitisme ? En 1983, il répond : « Certainement, oui », mais, entre 1940 et 1943, il se souciait plus des sentiments pro ou antiallemands des hommes de Vichy que de leurs opinions en politique intérieure. Si les Allemands perdaient la guerre, le statut des juifs disparaîtrait. « Ni l'action des résistants, ni la répression de la Gestapo, ni les déportations des juifs » n'étaient ignorées à Londres. Mais jusqu'à quel point y savait-on que le « transfert des juifs vers l'est avait une autre signification que la déportation des résistants saisis par la Gestapo » ? Suivent alors les réflexions que voici :

« Un doute encore aujourd'hui me hante. Le génocide, qu'en savions-nous à Londres?... Au niveau de la conscience claire, ma perception était à peu près la suivante : les camps de concentration étaient cruels, dirigés par des gardes-chiourme recrutés non parmi les politiques mais parmi les criminels de droit commun : la mortalité y était forte, mais les chambres à gaz, l'assassinat industriel d'êtres humains, non, je l'avoue, je ne les ai pas imaginés et, parce que je ne pouvais pas les imaginer, je ne les ai pas sus... L'exécution d'un projet de génocide, je ne parviens pas à me reprocher de ne pas l'avoir prévue et de n'en avoir rien écrit dans *La France libre*. »

Vers la fin des pages du *Spectateur engagé* consacrées à l'antisémitisme et au génocide, Raymond Aron fait deux observations sur lui-même et son évolution qu'il faut désormais conserver dans la mémoire amicale où il reste si vivant :

« D'une certaine manière, les événements de la guerre se sont progressivement enfoncés dans mon être. Ils signifient plus pour moi aujourd'hui qu'en 1945 ou 1946. C'est paradoxal, mais c'est comme ça. »

Plus loin, comme il lui est demandé s'il revendique plus son judaïsme qu'il y a une trentaine d'années, sa réponse est : « Certainement. »

Le présent volume sera pour beaucoup un instrument de travail permettant de mieux connaître l'histoire politique et intellectuelle de 1940 à 1945. Bien que n'étant pas une édition critique à proprement parler, les annotations de M. Bachelier faciliteront les repérages et les cadrages chronologiques, et dissiperont les obscurités que le temps écoulé introduit inévitablement dans tout commentaire de l'actualité.

On constatera que le travail des historiens, à mesure que s'ouvrent les archives, ne dément ou ne corrige que rarement les analyses de Raymond Aron sur des points essentiels. Ce qui n'était souvent, pour sa prudence et sa rigueur, que virtualité peut être tenu désormais pour la plus grande approximation possible de la réalité historique.

Quant aux simples citoyens, ils retiendront des leçons d'un grand esprit qui n'ont rien perdu de leur force ni de leur actualité : la liberté doit être défendue non seulement sur les champs de bataille, mais d'abord durant la paix, dans notre maison. Car, lorsque la discipline et la sagesse s'effacent, les « démocraties sauvent peut-être la douceur de vivre », mais elles cessent de garantir leur destin.

Jean-Marie Soutou
Président de la Société des amis
de Raymond Aron

AVERTISSEMENT

Les Chroniques de guerre de Raymond Aron rassemblent les trois recueils de ses articles parus dans la revue *La France libre : De l'armistice à l'insurrection nationale* (1944), *L'Homme contre les tyrans* (1946) et *L'Âge des empires et l'Avenir de la France* (1945). L'éditeur a respecté les sélections faites alors par R.A. ainsi que l'organisation de chacun de ces recueils. De nombreux articles de *La France libre* signés ou non par R.A. ou sous son pseudonyme (« René Avord ») ne figurent donc pas dans la présente édition. Le lecteur pourra consulter les collections de *La France libre* conservées à l'Institut Raymond Aron et à l'Institut d'histoire du temps présent.

Sur le texte ont été portées de rares et très légères corrections. Un appareil critique constitué par deux chronologies et des annotations rappelle brièvement les événements que commentait à chaud R.A. Une première chronologie sommaire portant sur la France occupée (pp. 13-14) ouvre « De l'armistice », et une seconde sur la Libération et le relèvement de la France (pp. 693-714), « L'Âge des empires ». En bas de page demeurent les notes de l'auteur. Les notes de l'éditeur figurent en fin de recueil : pp. 371-409 pour « De l'armistice » ; pp. 675-690 pour « L'Homme contre les tyrans » ; et pp. 989-1002 pour « L'Âge des empires ». À la fin du volume se trouve un index des noms de personnes.

DE L'ARMISTICE
À L'INSURRECTION
NATIONALE

Chronologie sommaire

Les repères chronologiques concernant la France libre, la Résistance et la Libération figurent en tête de la troisième partie.

1940

Juin

- 14 Les troupes allemandes entrent dans Paris.
- 16 Dans la nuit, à Bordeaux, Paul Reynaud démissionne. Un nouveau cabinet est formé par le maréchal Pétain, qui demande aussitôt l'armistice.
- 17 *Le Matin* est le premier quotidien à réparaître à Paris.
- 21 Le paquebot *Massilia*, avec à son bord des parlementaires (Daladier, Jean Zay, Georges Mandel, Pierre Mendès France...), quitte Bordeaux ; il arrivera le 24 à Casablanca, et ses passagers seront placés en résidence surveillée.
- 22 À Rethondes, les plénipotentiaires français signent la convention d'armistice franco-allemande.
- 23 Philippe Pétain nomme Pierre Laval ministre d'État.
- 24 Signature de l'armistice avec l'Italie, à Rome.
- 25 Entrée en vigueur de l'armistice à 0 h 35.
- 27 Laval devient vice-président du Conseil.
- 29 Le gouvernement quitte Bordeaux.

Juillet

- 1^{er} Le gouvernement s'installe à Vichy, après une brève étape à Clermont-Ferrand.
- 3 Mers el-Kébir.
- 9 Les deux Chambres décident à la quasi-unanimité qu'il y a lieu de réviser les lois constitutionnelles.

- 10 La Chambre des députés et le Sénat réunis en Assemblée nationale, au casino de Vichy, donnent, par 569 voix contre 80, « tous pouvoirs au gouvernement de la République, sous l'autorité et la signature du maréchal Pétain, à l'effet de promulguer par un ou plusieurs actes une nouvelle Constitution de l'État français ».
- 11 Pétain promulgue les trois premiers actes constitutionnels : tous les pouvoirs sont attribués au chef de l'État, la présidence de la République est abolie et les Chambres sont ajournées.
- 12 Formation d'un nouveau gouvernement, avec Laval comme vice-président du Conseil.
Promulgation de l'acte constitutionnel n° 4 instituant Laval dauphin.
- 19 Laval est le premier ministre français à rencontrer les autorités allemandes d'occupation à Paris.
- 30 Création des Chantiers de jeunesse.
L'acte constitutionnel n° 5 institue la Cour suprême de justice pour juger les responsables de la défaite.

Août

- 2 Le tribunal militaire de Clermont-Ferrand condamne à mort par contumace le général de Gaulle.
- 7 Annexion *de facto* de l'Alsace et de la Lorraine par le Reich.
- 8 La Cour suprême de justice est installée à Riom. Lors des audiences suivantes, la Cour inculpera Léon Blum, Édouard Daladier, Guy La Chambre, Pierre Cot, le général Gamelin et le contrôleur général Jacomet.
- 13 Loi interdisant les sociétés secrètes.
Pétain annonce que « la révolution par en haut, comme on l'appelle, descendra de proche en proche jusqu'aux assises mêmes de l'État et de la nation ».
- 16 Mise en place des comités provisoires d'organisation.
- 29 Loi créant la Légion française des combattants.

Septembre

- 6 Remaniement ministériel : les parlementaires sont presque tous remplacés par des administrateurs, des techniciens et des militaires.
Le général Weygand est nommé délégué général du gouvernement en Afrique.
- 10 Création de l'Office central de répartition des produits industriels.
- 17 Le rationnement est instauré pour les produits alimentaires de base.
- 24 Création du groupe Collaboration à Paris.
- 27 En zone occupée, première ordonnance allemande relative aux juifs : obligation de recensement dans les commissariats et les sous-préfectures, de faire figurer la mention « juif » sur les cartes d'identité et « entreprise juive » sur les magasins.

Octobre

- 3 Le Conseil des ministres de Vichy arrête un « statut des juifs » : les juifs sont exclus, à de rares exceptions près, de la fonction publique et, totalement, du journalisme, du cinéma, du théâtre et de la radio.
- 4 À la suite de l'affaire du *Massilia*, Jean Zay est condamné à l'internement et à la dégradation militaire.
- 7 Loi abrogeant le décret Crémieux du 24 octobre 1870 accordant la nationalité française aux juifs d'Algérie.
- 22 Première rencontre à Montoire : Hitler-Laval.
- 24 À Montoire, Pétain et Hitler conviennent du principe de la collaboration.
- 30 Message radiodiffusé de Pétain : « C'est dans l'honneur et pour le maintien de l'unité française que j'entre aujourd'hui dans la voie de la collaboration. Je vous ai tenu jusqu'ici le langage du père. Je vous tiens aujourd'hui le langage du chef. Suivez-moi. »

Novembre

- Reparation d'*Esprit*, la revue mensuelle de Mounier, à Lyon.
- Exposition « La Franc-Maçonnerie dévoilée » au Petit-Palais, à Paris.
- 3 Ferdinand de Brinon, ambassadeur de France à Paris.
- 9 Dissolution des confédérations patronales et ouvrières.
- Entretien Laval-Goering.
- 11-21 Expulsion de 70 000 Lorrains.

Décembre

- 1^{er} L'acte constitutionnel n° 6 autorise le chef de l'État à déchoir les parlementaires.
- 2 Loi instituant la Corporation paysanne.
- 13 Révolution de palais à Vichy : Laval est déchu de ses fonctions et arrêté.
- 14 Pierre-Étienne Flandin devient ministre des Affaires étrangères.
- 15 Cérémonie du retour des cendres de l'Aiglon aux Invalides, à laquelle n'assiste que Brinon, Pétain ayant décliné l'invitation allemande.
- 16 L'ambassadeur du Reich à Paris, Otto Abetz, vient à Vichy s'enquérir du sort de Laval et le ramène à Paris le lendemain.
- 25 Près de Beauvais, Darlan rencontre Hitler et lui assure que la politique de collaboration n'est pas remise en question avec le départ de Laval.

1941

Janvier

- 18 Entrevue Pétain-Laval à La Ferté-Hauterive ; selon le communiqué de presse, « les malentendus qui avaient amené les incidents du 13 décembre ont été dissipés ».

- 22 Loi portant création du Conseil national.
- 27 L'acte constitutionnel n° 7 impose aux secrétaires d'État, aux hauts dignitaires et aux hauts fonctionnaires de « jurer fidélité à la personne du chef de l'État ».

Février

- 1^{er} Fondation du Rassemblement national populaire (R.N.P.) par Déat et Deloncle.
- 7 *Je suis partout* reparaît à Paris.
- 9 Flandin démissionne : l'amiral Darlan, nommé vice-président du Conseil, reçoit le secrétariat d'État aux Affaires étrangères et conserve celui de la Marine.
- 10 L'acte constitutionnel n° 4 *quater* nomme Darlan dauphin.
- 23 Le R.N.P. organise le premier grand meeting politique à Paris depuis l'armistice.
- 25 Formation du gouvernement Darlan : Darlan cumule la vice-présidence du Conseil, l'Intérieur, les Affaires étrangères et la Marine.
- 26 Accord Murphy-Weygand sur le ravitaillement de l'Afrique du Nord.

Mars

- 29 Création du commissariat général aux Questions juives ; Xavier Vallat est placé à sa tête.

Avril

- Ration journalière de pain fixée à 275 g.
- 19 Création des préfectures régionales.

Mai

- 1^{er} Pétain proclame que le 1^{er} mai, jusqu'ici « symbole de division et de haine », sera désormais celui « de l'union et de l'amitié ».
- 8 Publication de l'ordonnance allemande du 26 avril énonçant les professions interdites aux juifs ; des administrateurs provisoires sont désignés à la tête des entreprises « juives ».
- 11 Des avions allemands transitent par la Syrie. Des armes et des munitions prélevées sur les stocks français sont livrées aux rebelles irakiens par les Allemands.
- 13 Entrevue Hitler-Darlan au Berghof.
- 14 Plusieurs milliers de juifs étrangers sont arrêtés à Paris par la police française et internés dans les camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande.
- 27-28 Les protocoles de Paris sont paraphés par Darlan et le général Warlimont, représentant l'état-major allemand ; les conditions de l'armis-

tice seront assouplies en échange de la mise à la disposition de l'armée allemande de bases navales et aériennes en Syrie, en A.O.F., du port de Bizerte et de la voie ferrée Bizerte-Gabès.

Juin

- 2 Second statut des juifs publié à Vichy reprenant les dispositions de l'ordonnance allemande sur le recensement et aggravant les interdictions professionnelles.
- 3-6 En raison de la ferme opposition de Weygand, le Conseil des ministres refuse de ratifier les protocoles de Paris.
- 7 Les Forces françaises libres et les troupes britanniques entrent en Syrie.
- 14 1^{er} congrès national du R.N.P.
- 22 Les armées allemandes attaquent l'U.R.S.S.
Congrès du parti populaire français (P.P.F.) de zone sud, à Villeurbanne.
- 30 Vichy rompt ses relations diplomatiques avec Moscou.

Juillet

- 7 Un communiqué signé Déat (R.N.P.)-Doriot (P.P.F.)-Bucart (Francisme)-Costantini (Ligue française) annonce la création de la Légion des volontaires français contre le bolchevisme (L.V.F.).
- 14 L'armistice de Saint-Jean-d'Acre met fin aux hostilités en Syrie.
- 18 À Paris, grand meeting au Vél'd'hiv pour lancer la L.V.F.
- 24 Déclaration des cardinaux et archevêques de France : « Nous vénérons le chef de l'État et nous demandons instamment que soit réalisée autour de lui l'union de tous les Français. »
- 26 Marx Dormoy, ancien ministre de l'Intérieur du Front populaire, est assassiné à Montélimar par des militants du P.P.F.

Août

- Esprit* est interdit par la censure de Vichy.
- 12 Contre le « vent mauvais », Pétain réaffirme sa volonté de vaincre « la résistance de tous les adversaires de l'Ordre nouveau ».
Remaniement du cabinet Darlan : Pucheu, ministre de l'Intérieur ; Moysset et Romier, ministres d'État.
- 14 Les actes constitutionnels n^{os} 8 et 9 imposent aux militaires et aux magistrats de prêter serment de fidélité au chef de l'État.
- 20-21 Ouverture du camp de Drancy avec l'internement des 3 200 juifs arrêtés dans le XI^e arrondissement de Paris.
- 24 Rédaction de la loi, antidatée du 14, déférant les « auteurs d'action communiste » devant les sections spéciales, à la suite de l'attentat de Fabien, le 21.
- 27 Attentat manqué contre Laval et Déat, lors de la cérémonie de départ du premier contingent de la L.V.F.

RAYMOND ARON

CHRONIQUES DE GUERRE

LA FRANCE LIBRE, 1940-1945

Raymond Aron a réuni lui-même la plupart de ses articles de guerre dans trois livres : *De l'armistice à l'insurrection nationale* (1944), *L'Âge des empires et l'avenir de la France* (1945), *L'Homme contre les tyrans* (1946). Ces trois volumes ici regroupés rassemblent plus de soixante études publiées à Londres dans la revue *La France libre* et sept autres parues à Paris aux lendemains de la Libération.

L'ensemble, qui était devenu introuvable, constitue un document d'autant plus significatif que Raymond Aron, qui venait de terminer sa thèse sur les limites de l'objectivité historique, se refuse aux polémiques excessives et au ton de propagande qui caractérisent tant d'écrits de guerre.

C'est d'abord un témoignage sur l'état d'esprit des Français hors de France, non uniformément ralliés au général de Gaulle, ainsi qu'une chronique au jour le jour de ce qu'un analyste particulièrement lucide et informé pouvait savoir et comprendre des événements majeurs et des acteurs du drame qui se déroulait en France et dans le monde. Mais l'intérêt principal de cette somme est ailleurs : dans la réflexion du philosophe en pleine tourmente, sur la nation, la guerre, les religions séculières, le destin des démocraties, la nature du totalitarisme.

Histoire du présent - que Raymond Aron ne croyait guère possible? Matériau pour les historiens, comme disait Lucien Febvre? Réactions de «spectateur engagé»? Bien davantage : un héritier de Montesquieu et de Tocqueville aux prises avec la tragédie du xx^e siècle.

